



Faits marquants

Tavelure : risques de projection et de contamination forts – en cours

Fruits à pépins

Tavelure du pommier – *Venturia inaequalis*

Résultat de la modélisation, modèle Tavelure DGAL

Légende:

Nulle: aucune contamination
TL: contamination de type Angers (très léger)
L: contamination légère
AG: Assez grave
G: Grave

Projetable: stock d'ascospores projetables
Projeté: cumul des quantités projetées d'ascospores

Heure indiquée = heure universelle (HU)
 Heure d'hiver: HU + 1
 Heure d'été: HU + 2

station	date	pluie (mm)	contamination			stock de spores
			durée d'humectation	projection	gravité	
77 CHEVRY-COSSIGNY	26-mai	3	le 26/05 de 2h à 5h	0,37%	nulle	projeté : 98,92% projetable : 0,34%
	27-mai	1	le 27/05 de 0h à 6h	0,43%	nulle	
	28-mai	3	le 28/5 de 2h à 14h	0,42%	nulle	
	29-mai	21	du 29/05 7h - en cours	0,41%	AG	
77 COMPANS	26-mai	0,5	du 26/05 20h au 27/05 5h	0,96%	TL	projeté : 99,11% projetable : 0,42%
	28-mai	2,0	le 28/05 de 0h à 6h	0,00%	nulle	
	29-mai	11,5	du 29/05 4h - en cours	0,90%	AG	
78 POISSY	28-mai	14,0	le 28/05 de 11h à 14h	1,85%	nulle	projeté : 99,57% projetable : 0,35%
	29-mai	3,0	du 29/04 13h - en cours	0,40%	L	
91 MEREVILLE	26-mai	1,5	du 25/05 22h au 26/05 7h	0,53%	nulle	projeté : 97,72% projetable : 0,33%
	28-mai	23	du 27/05 19h au 28/05 10h	0,69%	L	
	29-mai	19	du 28/0 22h - en cours	0,34%	G	
95 VILLIERS LE SEC	28-mai	1	le 28/05 de 13h à 15h	1,75%	nulle	projeté : 98,93% projetable : 0,35%
	29-mai	15	du 29/05 2h - en cours	0,37%	L	

Dernières

données météo : **30 mai 2016 0h** (heure universelle).

Simulation par modèle ex Melchior en prenant pour hypothèse comme date de maturité des périthèces le 19 février 2016.

Le seuil indicatif de risque est atteint si les 3 conditions suivantes sont réalisées :

- les stades de sensibilité à la tavelure sont à partir de C-C3 pour le pommier et C3-D pour le poirier.
- Projection d'ascospores, lors de pluies.
- Humectation du feuillage suffisamment longue pour que les spores puissent germer. La vitesse de germination est dépendante de la température (voir le tableau ci-dessous).

Température moyenne	7°C	10°C	11°C	13°C	15°C	18°C
Durée d'humectation nécessaire à la contamination	18h	14h	13h	11h	9h	8h

Pour l'ensemble des stations météorologiques, le modèle a calculé un risque de contamination qui va perdurer du fait des conditions climatiques actuelles. Le risque va encore augmenter et

devenir **Grave**. Les pluies annoncées vont vider progressivement les stocks de spores projetables.

Le modèle indique que les projections primaires ne sont pas terminées. Le risque de projection ainsi que le risque de contamination est fort pour les prochains jours.

Prochain BSV, jeudi 2 juin

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour les pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Observations : FREDON – Les Vergers de Molién

Rédaction : FREDON Ile de France : Céline Bourhis-Lezier

Comité de relecture : DRIAFAF – SRAL, Chambre d'agriculture d'Ile de France et Chambre d'agriculture de Seine et Marne.

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courrier électronique à l'adresse suivante : y.morio@cra-idf.chambagri.fr en précisant le(s) bulletin(s) que vous désirez recevoir: grandes cultures – pomme de terre – légumes industriels, arboriculture, maraîchage, pépinière – horticulture, zones non agricoles.

Le Bulletin de Santé du Végétal est édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Ile de France sur la base d'observations réalisées par le réseau. Il est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale

d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Tout document utilisant les données contenues dans le bulletin de santé du végétal Ile de France doit en mentionner la source en précisant le numéro et la date de parution du bulletin de santé du végétal.